

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Au Gazette Café, atelier de présentation du Travail en Temps Partagé, le  
18 janvier 2022 à 18h00.  
6 rue Levat, 34000 Montpellier**

Depuis 2015, CTP 34 œuvre activement pour faire connaître le Travail en Temps Partagé (TTP) auprès des acteurs économiques et des institutionnels dans l'Hérault.

Le Travail en Temps Partagé offre la possibilité aux entreprises d'accéder à des compétences pointues et opérationnelles. Il rend plus souple et abordable l'emploi des cadres et assimilés qu'ils soient seniors ou jeunes diplômés.

Exclusivement animée et gérée par des bénévoles, l'association CTP 34 suit des objectifs clairs :

- Accompagner collectivement des cadres en recherche d'activité en les initiant au Travail en Temps Partagé (TTP).
- Eveiller l'intérêt des dirigeants des PME, PMI et TPE sur l'utilité du TTP.
- Permettre à des cadres expérimentés d'être en contact avec ces entreprises et de comprendre leurs besoins.

Il y a un intérêt réciproque évident pour l'entreprise et le cadre à travailler ensemble dans ce mode de travail qui offre souplesse et réactivité.

**Rejoignez nous\* le 18 janvier pour partager un moment d'information convivial.**

<https://www.ctp34.org/cadres/>

\* Sans inscriptions